

Prévoyance

Pour **82% des Français,**
les risques sur Internet
sont aussi forts que
dans la **vie courante*** .



NOUVEAU !

Protection Familiale
Intégr@le

vous protège
des accidents de la vie courante
+ des dangers liés à Internet

*Etude Ipsos menée du 4 au 8 Novembre 2011 auprès de 1000 personnes représentatives de la population française selon la méthode des quotas.

réinventons / notre métier



11 millions d'accidents
de la vie courante chaque année.

**Qu'avez-vous prévu pour
protéger votre famille?**

210 000 usurpations
d'identité par an.

**Les risques du virtuel sont
bien réels !**



- 20 000 décès liés chaque année aux accidents de la vie domestique, dont 14 000 concernent les plus de 65 ans.
- 4,5 millions de blessés chaque année.
- Des accidents très mal indemnisés, en cas de décès ou d'invalidité.

Source FFSa 2010

- 87 % des Français pensent qu'il est difficile de faire valoir ses droits en cas d'usurpation d'identité sur Internet.
- 84 % des Français craignent une mauvaise surprise lorsqu'ils achètent sur Internet.
- Plus de 7 Français sur 10 ne savent pas supprimer des données les concernant sur Internet.

Sources : Crédoc-2009 / IPSOS 2011

Parce que les conséquences financières d'un accident mettraient en péril l'équilibre de votre famille, AXA vous propose

la Protection Familiale Intégr@le :
**la seule véritable solution qui vous protège
vous et votre famille.**

A ce jour, aucune assurance ne protège votre foyer contre les nouveaux risques liés à Internet. C'est pourquoi AXA intègre aujourd'hui à sa **Protection Familiale, la couverture des principaux risques liés à Internet.**

Une première sur le marché de l'assurance.

Protection Familiale Intégr@le

La seule protection du marché contre tous
les accidents de la vie courante + les dangers liés à Internet. NOUVEAU !

Antoine, 18 ans

En faisant du roller avec ses copains, il a voulu les épater. Il se souvient d'un saut magnifique sur la rampe centrale... mais d'une réception catastrophique.

Antoine ne marchera plus jamais. **Il a reçu une indemnisation de 1 000 000 €* pour indemniser son déficit fonctionnel permanent**, adapter son habitat et son véhicule, financer l'assistance d'une tierce personne et compenser sa perte de gains professionnels futurs.

Florence, 27 ans

Il y a 1 an, elle est tombée d'un escabeau et s'est désarticulée le coude. Elle souffre d'une invalidité permanente de 25 %. Et elle ne peut plus exercer son métier de kiné, ni ses anciens loisirs.

Mais dès l'accident, **elle a pu compter sur l'aide d'AXA** : grâce aux garanties d'assistance, elle a bénéficié d'un soutien psychologique et d'une aide ménagère à domicile pour l'aider pendant sa convalescence. **Par la suite, elle a perçu une indemnité de 557 500 €*.**

Des services d'assistance utiles au quotidien

- **Aide ménagère et garde-malade à domicile** en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile.
- **Soutien scolaire à domicile** si votre enfant est accidenté.
- **Aide aux personnes handicapées** par exemple dans l'adaptation de leur logement ou leur recherche d'emploi.
- **Transfert de vos animaux de compagnie** chez un proche ou une pension à proximité.

Une indemnisation personnalisée

- **L'indemnisation peut atteindre 1 million d'euros.** Elle est calculée en fonction du préjudice subi, des conséquences de l'accident sur votre vie, de votre âge, de vos revenus, de vos charges familiales...
- En cas de décès, **les préjudices économiques et moraux** des membres de la famille assurés au contrat sont également pris en charge.

Les événements sur Internet couverts par la Protection Familiale Intégr@le*

Atteinte à l'e-réputation.

Exemple : photos dans des situations inconvenantes ou propos injurieux diffusés à votre rencontre et sans votre accord sur Internet.

Usurpation d'identité.

Exemple : à la suite d'un vol de données personnelles, un crédit est souscrit au nom de l'assuré.

Utilisation frauduleuse des moyens de paiement.

Exemple : les données bancaires sont volées et utilisées pour des achats sur Internet.

Litiges avec un e-commerçant pour l'achat de services.

Exemple : réservation d'un hôtel en ligne dont les prestations ne correspondent pas aux prestations achetées.

Litiges avec un e-commerçant pour l'achat de biens.

Exemple : un ordinateur non livré, un canapé qui ne correspond pas à la référence indiquée sur le bon de commande.

Marylise, 42 ans

Sa fille, 16 ans, a été prise en photo à son insu lors d'une soirée alors qu'elle avait trop bu. Une de ses camarades a diffusé cette photo sur son blog. Victime de moqueries au lycée, sa fille a très mal vécu cette période. Quant à Marylise, elle s'est également inquiétée des répercussions pour la vie future de sa fille.

Heureusement, les risques liés à l'Internet sont assurés par la Protection Familiale Intégr@le AXA. Un juriste les a conseillés dans les démarches à entreprendre et un prestataire spécialisé a supprimé la photo et tous les commentaires associés.

Raymond, 77 ans

Pour fêter leur 40^{ème} anniversaire de mariage, il a réservé une croisière sur Internet. Mais rien ne correspondait au luxueux descriptif annoncé en ligne ! Et le voyageur ne voulait absolument rien entendre à ses réclamations !

Grâce à son contrat Protection Familiale Intégr@le AXA, un juriste les a aidés dans leurs démarches et le voyageur leur a finalement remboursé leur voyage.

Tarifs mensuels* de la Protection Familiale Intégr@le

	Référence	Confort		Référence	Confort
			Seniors de 66 à 77 ans		
Solo	13 €	17 €	Solo	15 €	20 €
Famille	22 €	30 €	Famille	24 €	34 €

* selon clauses et conditions du contrat

Garanties pour vous protéger sur Internet

	Solution RÉFÉRENCE	Solution CONFORT
Objectifs	Pour garantir les accidents de la vie les plus graves.	Une protection étendue aux accidents de la vie de moindre gravité.
Taux d'invalidité reconnu	A partir de 30 % Ex. paralysie d'une jambe	A partir de 5 % Ex. perte d'un doigt
Indemnité max.	1 000 000 €	
Âge limite de souscription	Jusqu'à 77 ans, sans questionnaire médical	
Frais d'obsèques	Prise en charge à concurrence de 5 000 €	



Atteinte à l'e-réputation

Usurpation d'identité

Utilisation frauduleuse des moyens de paiement

Litige achats de services

Litiges achats de biens

Accompagnement et assistance juridique*

• **Des juristes** pour répondre à **toutes vos questions** et vous informent sur vos droits et obligations.

• **Soutien psychologique** par des psychologues cliniciens.

Gestion des litiges*

Aide à la résolution et prise en charge des litiges :

- Jusqu'à **1 000 €** si solution amiable
- Jusqu'à **10 000 €** si frais judiciaires

Aide à la résolution amiable par téléphone

Indemnités*

Prise en charge du nettoyage de l'information par un prestataire spécialisé. Jusqu'à **5 000 €**

- Remboursement des transactions frauduleuses
- Remboursement des frais de communications, frais bancaires, frais de reconstitution des documents d'identité et moyens de paiement... Jusqu'à **5 000 €**

Remboursement de l'achat ou indemnité Jusqu'à **5 000 €**

* selon clauses et conditions du contrat

Votre Interlocuteur AXA

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Assurance auto, moto & habitation

Santé & prévoyance

Assurances professionnelles

Épargne, retraite & placements

Banque & crédits

Assurance loisirs & services

Protection juridique

www.axa.fr



AXA
prévention
La prévention responsable

**Tous nos conseils pour prévenir
les accidents de la vie courante
sur axaprevention.fr**

AXA Assistance France. S.A. au capital de 26 840 000 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6, rue André-Gide 92320 Châtillon • **AXA Prévention**. Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, située 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. • **AXA Protection Juridique**. La marque commerciale pour l'offre de Protection Juridique du Groupe AXA. Juridica. S.A. au capital de 8 377 134,03 € - 572 079 150 - R.C.S. Versailles. Siège social : 1 place Victorien-Sardou 78160 Marly-le-Roi. • **AXA France Vie**. S.A. au capital de 487 725 073,50 €. 310 499 959 R.C.S Nanterre. • **AXA Assurances Vie Mutuelle**. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes. Siren 353 457 245 • Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex* Entreprises régies par le Code des Assurances.

Ref 963553 0112 - Acapulco - Crédits Photos : Corbis, Getty/images, Thinkstock, Fotolia, Fotosearch, Masterfile - Document non contractuel

réinventons / notre métier

